



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/34/Add.2/Corr.1
25 mai 2007

FRANÇAIS SEULEMENT

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME
GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES**

**RAPPORT DU COMITÉ D'EXPERTS
SUR SA TROISIÈME SESSION**

(Genève 14 décembre 2006)

Additif

Annexe 2

Amendements à la quatrième édition révisée des Recommandations relatives au transport des
marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères

Rectificatif

1. **Page 5** **18.7.2.2 f) sixième phrase ("Généralement, ... cinq essais.")**

Au lieu de quatre lire trois

2. **Page 5** **18.7.2.2 g)**

Substituer au texte actuel

Trois thermocouples équipés de sondes en acier inoxydable d'une longueur de 500 mm (2 sondes) et de 100 mm (1 sonde) et de câbles de compensation gainés de fibre de verre;

3. **Page 5** **18.7.2.2**

À la fin, *au lieu de* 1) Des indicateurs de pression du souffle, des radiomètres et le matériel d'enregistrement associé susceptibles d'être employés aussi *lire* Des indicateurs de pression du souffle, des radiomètres et le matériel d'enregistrement associé peuvent également être employés.
